

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)

Rapport N° 37
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DE QUARTIER LA
GAUTHIERE

Chaque année, la Ville de Clermont-Ferrand soutient le pouvoir d'agir des habitants notamment en apportant son appui à l'action des Comités de quartier et associations de locataires qui jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants des quartiers, particulièrement dans les quartiers prioritaires. Habituellement, les demandes de subventions formulées par ces associations sont soumises à validation lors du Conseil Municipal de septembre, afin de donner aux élus une visibilité globale sur les subventions accordées.

Ceci dit, à l'inverse des subventions de fonctionnement, il est parfois difficile pour les associations de prévoir avant septembre leurs besoins éventuels en subventions exceptionnelles, ces dernières étant liées aux activités supplémentaires qu'il leur faut supporter sur l'année. Ceci est particulièrement vrai cette année, du fait des difficultés et incertitudes induites par la crise sanitaire.

Ainsi, au-delà de l'enveloppe de 5400 € déjà consentie en septembre pour l'aide exceptionnelle aux Comités de quartier, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner la demande de subvention exceptionnelle de 1225 € (cf. tableau en annexe) sollicitée par le Comité de quartier La Gauthière.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2020.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution de cette subvention exceptionnelle au Comité de quartier La Gauthière,
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention à l'association.

ASSOCIATION	ADRESSE	PRESIDENT	DATE DU PROJET	LIBELLE DU PROJET	PUBLIC CONCERNE	COUT GLOBAL DU PROJET	SUBVENTION DEMANDEE	SUBVENTION PROPOSEE
Comité de Quartier La Gauthière	Espace Nelson Mandela, 33 rue Henri Tourrette	M. Patrick DUMAS	Décembre 2020	Renouvellement du livret d'accueil « Vivre à la Gauthière »	Tous publics	1225,00 €	1225,00 €	1225,00 €
TOTAUX							1 225,00 €	1 225,00 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 DEC. 2020

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Charles-André DUBREUIL